



vert st denis



www.vert-saint-denis.fr

LE MAGAZINE MUNICIPAL // ÉTÉ 2016 // N° 89 //

REFLETS DE VERT

PROJET DE VILLE p. 14



VIE CULTURELLE p. 18



PROJET DE VILLE p. 14





CARNAVAL

Il était une fois... au pays des contes et légendes

Dimanche 10 avril 2016, le carnaval de Pouilly-le-Fort se déclinait, cette année, autour du thème des Contes et Légendes. Bravo à toute l'équipe de l'association *Pouilly en fête* qui redouble chaque année d'idées pour la réalisation des costumes et la mise en scène du spectacle final. Le beau temps était de la partie pour accompagner un cortège endiablé, dans les rues de Pouilly-le-Fort. En tête du défilé, on pouvait voir, Grelot, un ogre gros tirant sa charrette, Merlin, le magicien blanc sur ses échasses précédé de deux lutins de la forêt magique Lutifen & Lutinca. Parmi eux, le thème des Contes et Légendes était bien représenté avec : Boucle d'or et les trois ours, Alice et le lapin blanc, la sorcière de La Belle au bois dormant, le Petit-chaperon-rouge, le Loup, le chasseur et Mère-grand et bien d'autres encore. À vous de les reconnaître. Avec la participation des accueils de loisirs de la ville, de la C^{ie} Arlequins et la présence des élus, Jeanine Dupriez, Chantal Veysade, Françoise Célestin, Hélène Deman et la visite de notre député, Olivier Faure, tous venus applaudir et soutenir cette belle initiative associative. Bravo à tous et merci aux habitants de leur participation plus nombreuse chaque année !

MAISON D'ÉCOLE

Une belle reconnaissance

La présidente de la Maison d'école, Danielle Pelletier-Bourgeois a été nommée chevalier de l'ordre des Palmes académiques dans la promotion du 1^{er} janvier 2016. Une reconnaissance de son action pour la conservation vivante du patrimoine scolaire. Une cérémonie sympathique en son honneur s'est tenue à la Maison d'école de Pouilly-Le-Fort, le mardi 3 mai. Nombreux étaient ceux qui avaient tenu à être à ses côtés, collègues, anciens parents d'élèves, anciens élèves, sans oublier les membres de l'Association et les élus de la commune venus lui rendre hommage : Jeanine Dupriez, maire-adjointe aux Affaires culturelles et animations, Maria Boisanté, maire-adjointe à la Vie de l'enfant (photo du haut) et Chantal Veysade, conseillère municipale déléguée à la Vie associative. Un hommage à sa volonté de sauvegarder et de valoriser le patrimoine scolaire communal et régional au sein de la Maison d'école.





Éric BAREILLE
Maire de Vert-Saint-Denis

LA MAIRIE

2, rue Pasteur
77240 Vert-Saint-Denis
Tél. : 01 64 10 59 00
Fax : 01 64 10 59 10
www.vert-saint-denis.fr
mairie@vert-saint-denis.fr

HORAIRES

lundi : 14 h - 18 h
mardi : 9 h - 12 h // 14 h - 18 h
mercredi : 9 h - 12 h // 14 h - 18 h
jeudi : 9 h - 12 h // 14 h - 18 h
vendredi : 9 h - 12 h // 14 h - 18 h
samedi : 9 h - 12 h



MAGAZINE D'INFORMATIONS LOCALES

TIRAGE : 3 200 exemplaires
Numéro 89 - ÉTÉ 2016 - Trimestriel
Site Internet : www.vert-saint-denis.fr
Courriel : mairie@vert-saint-denis.fr

• **DIRECTEUR DE LA PUBLICATION** : Éric Bareille.
• **Élu chargé de la Communication** : Luc de Monsabert • **RÉDACTEUR EN CHEF** : Laurent Tangre. • **RÉDACTION** : Laurent Tangre avec le concours des services municipaux, notamment Christine Larivière, Isabelle Vinzent
• **PHOTOGRAPHIES** : Laurent Tangre et les services municipaux
• **Création graphique** : Emendo.
• **Maquette** : Laurent Tangre
• **Correcteur typographe** : Juhel Puifourcat
• **Impression** : Planète Impression.

Les intempéries de ces dernières semaines ont lourdement touché l'Essonne et la Seine-et-Marne. Nombre de communes et de particuliers ont subi des dégâts importants, y compris dans des villes limitrophes à la nôtre. À Vert-Saint-Denis, les bassins de rétentions réalisés il y a quelques années, ont pleinement joué leur rôle en absorbant les débords du ru du Balory. Cela dit, il nous faut rester vigilants devant ces intempéries imprévisibles.

Le centre médical Dionet et la pharmacie attenante, sur la rue Pasteur, trouveront prochainement une nouvelle configuration qui prendra en compte l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite, tout en modernisant ces locaux. Cette opération complexe entièrement privée, est appuyée par la Mairie, dont le rôle a été de mettre en contact les différents et nombreux interlocuteurs, l'objectif étant de trouver une solution garantissant le maintien de ce centre médical au centre-ville. La globalité de cette opération, conduite en concertation avec les professionnels de santé concernés, sera réalisée par un bailleur qui en assurera l'entière réalisation. La partie pharmacie et locaux médicaux se trouveront en rez-de-chaussée et des logements se situeront à l'étage. Cette construction permettra de garder un centre médical moderne et pérenne. Il permettra aussi d'accueillir l'ensemble des professionnels de santé présents dans une configuration adaptée à leurs besoins tout en dynamisant le centre-ville. Un dossier sur ce sujet sera présenté dans un prochain numéro du magazine municipal Reflets de Vert.

Même s'ils tardent à venir, nous abordons les beaux jours et pour beaucoup d'entre nous les congés annuels. Je vous souhaite de passer un excellent été ensoleillé.

Sommaire

EN IMAGES	p. 2
ÉDITO	p. 3
EN IMAGES	pp. 4 et 5
VIE CITOYENNE	pp. 6 et 7
VIE PRATIQUE	pp. 8 et 9
PROJET DE VILLE	p. 10
FEUILLE VERTE	p. 11
PROJET DE VIE	pp. 12 et 13
PROJET DE VILLE	p. 14 et 15
LIRE ET JOUER	p. 16
BRÈVES	pp. 17 et 22
VIE CULTURELLE	p. 18
EN IMAGES	p. 19
VIE SPORTIVE	pp. 20 et 21
TRIBUNES LIBRES	pp. 22 et 23





19 MARS, 24 AVRIL ET 8 MAI

Un devoir de mémoire

À chaque date anniversaire d'une commémoration, une cérémonie officielle est organisée à Vert-Saint-Denis pour conserver la conscience de ces événements qui ont marqué l'histoire de notre pays. Le 19 mars 1962, date officielle du cessez-le-feu qui met fin à huit ans de guerre en Algérie (photo du haut). Le 24 avril Journée nationale du souvenir des victimes de la déportation, moment toujours chargé d'émotions et le 8 mai 1945 (photo du bas), qui marquait cette année le 71^e anniversaire de la victoire des Alliés sur l'Allemagne nazie et la fin de la Seconde Guerre mondiale en Europe. Aux côtés du maire, Éric Bareille et des élus, les représentants de la FNA-CA (Fédération nationale des anciens combattant en Algérie) et leur président, Claude Génart, sont à chaque fois présents pour honorer ce devoir de mémoire.



EN MARS

Un livre, Une commune

L'association *Un livre, Une commune*, de la MLC a organisé un Café Littéraire, le 17 mars 2016, au Café Le Sénart, à Cesson.

- Cathy Jurando-Lécina présentait son premier roman. Elle y décrit le voyage vers la folie d'un paysan qui aspire à l'évasion, à la liberté alors que tout son environnement s'acharne à l'en priver. En se laissant mourir, il grave son cri de détresse sur le plancher de sa chambre. Cette œuvre est actuellement exposée à l'hôpital Saint-Anne, à Paris. *Nous sommes tous innocents* aux éditions *Aux forges de Vulcain*.

- Philippe Froget est l'auteur d'une pièce de théâtre présentée au festival d'Avignon : *Foutue guerre* aux éditions du *Panthéon*. Fasciné par la guerre de 14-18, à partir des carnets de guerre légués par son grand-père, il relate les derniers jours du fort de Vaux. Un récit poignant et exaltant. C'est notre Histoire.





VENDREDI 1^{ER} AVRIL

Carnaval

La crèche a tenu son carnaval le vendredi 1^{er} avril, dans la salle Irène-Lézine. Pas de défilé pour des raisons de sécurité. Le thème de déguisements des petits et des grands, se déclinait autour de la gourmandise... Sylvie Jami, conseillère municipale déléguée à la Petite enfance (à gauche sur la photo) était présente aux côtés du personnel communal.

MARDI 3 MAI

Lutte contre l'occupation illégale par les gens du voyage

Les espaces situés en face de la Maison de l'environnement font régulièrement l'objet d'occupations illégales de la part des gens du voyage. Malgré des travaux réalisés (enfouissement de l'armoire électrique et déplacement de la borne incendie à l'intérieur de la Maison de l'environnement) les occupations se poursuivent. Conformément au souhait de fermeté du maire, Éric Bareille, la mobilisation des élus et des services municipaux a été efficace. Remerciements au commissaire et aux forces de l'ordre ainsi qu'à Christelle Jouselin-Lainé (responsable Sécurité à l'agglomération) pour leur réactivité. Ainsi, le mardi 3 mai au matin, l'évacuation du campement a été réalisée en quarante-huit heures. Une réflexion est en cours avec tous les partenaires (la Région, propriétaire du terrain avec une gestion par l'Agence des espaces verts, l'agglomération, la commune, la société des eaux de Sénart ainsi que ERDF) pour trouver des solutions pérennes et lutter contre cette occupation illégale et les nuisances qu'elle entraîne. La protection et la préservation du bois de Bréviande sont une priorité municipale.



SAMEDI 4 JUIN

Le lycée Sonia-Delaunay saturé

Parents, professeurs et élus locaux, ont organisé un sit-in, le samedi 4 juin, devant le lycée Sonia-Delaunay, à Cesson. Le but : manifester leur souhait d'avoir de nouveaux moyens humains (personnels d'encadrement supplémentaires) et matériels (salles de classes, extension de la cantine). Construit il y a plus de 20 ans pour 600 élèves, le lycée intercommunal de Cesson/Vert-Saint-Denis devrait accueillir 950 lycéens à la rentrée. Éric Bareille, le maire de Vert-Saint-Denis, et Isa Topaloglu, maire-adjoint au Sport et à la Jeunesse, étaient présents et s'inquiètent pour l'avenir des jeunes élèves. « Le nombre de logements a augmenté très fortement ces dernières années notamment à Cesson et il va encore augmenter. Beaucoup de nouvelles familles s'installent. Il faut maintenant des mesures courageuses pour définir de nouvelles sectorisations. Je rappelle que le lycée relève de la compétence de la région ». Les professeurs saturent aussi, avec des classes de 36 élèves...



Questions autour du budget communal

Les comités de quartiers permettent de renforcer le lien entre élus et habitants. Les dernières rencontres se sont tenues en avril avec, comme sujet principal, une présentation du budget communal par monsieur le Maire

Outil de proximité de la vie démocratique locale, les comités de quartiers permettent d'éclairer les Verdionysiens sur les choix de la commune et les enjeux de notre territoire, tout en les associant à l'amélioration du cadre de vie de leur quartier. La session des comités d'avril a permis d'échanger principalement autour du budget de la commune et notamment à propos de l'augmentation des taux communaux des impôts locaux prévue cette année et votée au conseil municipal du 30 mai. Au cours de ces réunions sur les cinq quartiers, les mêmes questionnements sont revenus. Nous avons donc rencontré, le maire, Éric Bareille, pour évoquer ces échanges et les partager avec l'ensemble des habitants.

Monsieur le Maire, après une présentation du budget communal au travers d'un support numérique projeté, vous avez précisé aux habitants présents qu'une augmentation de l'ensemble des trois taxes était envisagée. Quelles sont les raisons de cette augmentation des taux communaux pour l'année 2016 ?

Les raisons sont multiples. Le recul des dotations de l'État s'opère au détriment des collectivités locales depuis plusieurs années, imputable essentiellement à la contribution au redressement des finances publiques de l'ordre de 3,67 milliards d'euros. Ce qui représente 1,89 % des recettes réelles de fonctionnement des collectivités en 2014. La principale, la Dotation globale de fonctionnement (appelé DGF) qui assure aux collectivités une enveloppe permettant de fonctionner à minima, est en forte chute. Pour notre commune, cette baisse cumulée entre 2012 et 2016 représente 600 000 euros. Je précise qu'en 2015 cette dotation a diminué de 200 000 euros et qu'elle diminue à nouveau de 200 000 euros cette année. Cette baisse a été amortie les années passées par une maîtrise rigoureuse des dépenses de fonctionnement de la commune. Les frais auxquels nous devons faire face (fluides, énergie, prix des denrées, etc.) comme dans chaque foyer, subissent aussi des hausses. Enfin, la Ville doit pouvoir continuer à offrir une qualité des services rendus. C'est dans ce contexte qu'aujourd'hui nous ne pouvons faire autrement que d'augmenter légèrement les taux communaux d'imposition pour compenser un tant soit peu cette perte de recettes. Je rappelle qu'à Vert-Saint-Denis ces taux n'avaient pas bougé depuis 2009, soit depuis six ans.

Quels principes vous ont guidé pour prendre cette décision ?

Deux principes ont guidé le choix des élus. La volonté première est de ne pas dégrader l'entretien de notre commune. Notre cadre de vie est agréable et il n'est pas concevable de faire des économies sur l'entretien de ce patrimoine. Routes, espaces verts, bâtiments publics, nous ne pouvons faire des économies au détriment des espaces utilisés quotidiennement par tous les Verdionysiens.

Le second principe ayant guidé notre décision est de conserver un niveau de service égal. Nous sommes fiers aujourd'hui du niveau de service que la commune est capable de proposer aux habitants. Toutes les communes de notre taille ne sont pas en mesure de proposer une bibliothèque, une ludothèque, une restauration scolaire en liaison chaude et de qualité, la gratuité des TAP, des aides associatives, un patrimoine entretenu,... et il nous paraît essentiel de maintenir ces services qui contribuent à un cadre de vie de qualité pour l'ensemble des habitants.

Pourquoi une augmentation sur l'année et non un étalement sur plusieurs exercices ?

Une augmentation d'impôt n'est justifiée qu'à partir du moment où elle est opportune et nécessaire. Tant que nous arrivions à absorber les diverses augmentations de charges sans augmenter l'impôt pour ne pas pénaliser les Verdionysiens nous l'avons fait. Mais cette année nous avons atteint la limite du supportable. Une augmentation sur plusieurs exercices sans en avoir le réel besoin sur l'instant aurait été défavorable pour les ménages. Avec cette augmentation, nous sommes en mesure de faire des prévisions de recettes et de dépenses de façon concrète. La commune doit pouvoir maintenir sa capacité d'autofinancement et réussir à financer des projets par ses ressources propres sans faire appel à des emprunts trop importants. Cette possibilité était devenue indispensable pour conserver à la commune son faible endettement contrairement à d'autres communes qui, elles, sont très endettées.



D'ici la fin du mandat, c'est-à-dire 2020, prévoyez-vous d'augmenter encore les impôts ?

Nous ne souhaitons pas augmenter d'avantage les impôts sur notre mandat. Nous avons fait des prévisions pas seulement sur un an, mais sur plusieurs exercices pour éviter une nouvelle augmentation. Néanmoins nous ne sommes pas maître des futures conjonctures économiques nationale et internationale qui pourraient entraîner une nouvelle réflexion pour ajuster le budget. Être catégorique dans la réponse serait irresponsable, mais notre souhait est bien entendu de maintenir une stabilité des taux communaux. Pour terminer, je tiens à indiquer, comme je l'ai fait lors des comités de quartiers, que l'impôt va augmenter de 4,86 % en tenant compte des trois taxes. Ainsi à titre d'exemple et pour simplifier, pour un foyer qui payait 500 euros de taxe d'habitation et 500 euros de taxe foncière, l'augmentation des taux communaux va engendrer pour la famille un coût de 23 euros et de 25 euros, soit 48 euros au total et pour l'année.



Présentation du budget communal lors du comité de quartier de Balory, le 15 avril.



Comité de quartier des hameaux, le 13 avril au clos Pasteur, un échange entre élus et riverains autour du quartier et des finances communales.

Le conseil municipal, lors de sa séance du 30 mai, à fixer le taux d'imposition des trois taxes directes locales pour l'année 2016 de la façon suivante :

- Taxe d'habitation : 17,20 %
- Taxe foncière (bâti) : 31,17 %
- Taxe foncière (non-bâti) : 79,93 %

Pour rappel, les taux inchangés depuis 2009 étaient de :

- Taxe d'habitation : 16,46 %
- Taxe foncière (bâti) : 29,69 %
- Taxe foncière (non-bâti) : 76,49 %

COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES



JOUR DE COLLECTE	TYPE DE DECHETS	CONSIGNE DE TRI
LUNDI	DECHETS VEGETAUX	Bac + 5 fagots d'un mètre maximum ou 5 sacs-poubelle (à présenter ouvert)
MARDI	OM	Ordures ménagères
MARDI	OBJETS ENCOMBRANTS <i>Limité à 1m³</i>	<p>Ne sont pas collectés :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les appareils contenant du gaz (réfrigérateur, clim,), télévision, matériel informatique, (déchetterie) - Cartons d'emballages, (bac jaune), polystyrène (bac OM). - Pots de peintures, verni, pneumatiques, (déchetterie).
MERCREDI	EMBALLAGES BAC JAUNE	<p>Sont collectés :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Emballages plastique, emballages carton, cannettes, barquettes, aérosols, bidons métallique, conserves, cartons, journaux et magazines (les papiers de bureau sont à déposer dans les OM). <p>Ne sont pas collectés :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Pots de yaourt, pots de crème fraîche, films, sacs, suremballages en plastique, barquettes en polystyrène, couches..... (bac OM). - Les médicaments sont à rapporter en pharmacie.
VENDREDI	OM	Ordures ménagères

Les bacs ou les encombrants doivent être avancés en bordure de trottoir ou sur les points de collecte la veille à partir de 18 heures. Toute sortie hors de ces horaires peut être pénalisée d'une amende de 17 €. Les sacs à même le sol ne seront pas collectés.

GRILLE DES DROITS D'ACCÈS EN DÉCHETTERIE

Catégories de véhicules	Nombre d'accès gratuits par an	Tarification en cas de dépassement par passage		
Véhicule non tôlés ou inférieurs (dont 2 roues)	36	Autres déchets ou en mélange : Gravats : Déchets verts :	30€ 12€ 7€	
Véhicule vide + remorque (longueur ≤ 2m)	18	Autres déchets ou en mélange : Gravats : Déchets verts :	60€ 24€ 14€	
Véhicule plein + remorque (longueur ≤ 2m)	12	Autres déchets en mélange : Gravats : Déchets verts :	90€ 36€ 21€	
Véhicule vide + remorque (longueur > 2m)	12	Autres déchets en mélange : Gravats : Déchets verts :	90€ 36€ 21€	
Véhicule plein + remorque (longueur > 2m)	9	Autres déchets en mélange : Gravats : Déchets verts :	120€ 48€ 28€	
Petit utilitaire	18	Autres déchets en mélange : Gravats : Déchets verts :	60€ 24€ 14€	
Fourgonnette	6	Autres déchets ou en mélange : Gravats : Déchets verts :	180€ 72€ 42€	

Les gravats et les déchets verts doivent être apportés seul pour que la tarification soit appliquée. Dans le cas contraire, la tarification déchets en mélange sera appliquée.

Opération Tranquillité vacances

Ce service gratuit aide à prévenir les cambriolages au domicile de particuliers partis en congés

Afin que vous partiez en congés l'esprit libre en laissant votre domicile sous bonne garde, la police municipale vous propose son opération Tranquillité vacances. La demande est facile et rapide à faire et ce service est gratuit. Il vous suffit de remplir le bulletin d'inscription que vous trouverez en mairie ou en le téléchargeant depuis le site Internet de la Ville, rubrique *Au quotidien* puis *Police municipale* et de le déposer complété et signé quelques jours avant votre départ à la police municipale. Pendant votre absence, la police municipale effectuera des patrouilles devant votre domicile. Celles-ci seront faites à des heures différentes de façon à être plus efficaces. Le week-end, c'est la police nationale qui prend le relais.

Conseils de prévention

Malgré tout, avant de partir ayez les bons réflexes, afin de limiter au maximum les risques de cambriolages :

- Ne laissez rien d'apparent dans votre jardin qui puisse être utilisé pour pénétrer par effraction dans le domicile (échelle, outils...).
- Demandez à un proche de retirer régulièrement le courrier de la boîte aux lettres et d'ouvrir les volets de temps à autre.
- Fermez tous les accès de votre domicile, même pour une absence de courte durée.
- Vérifier l'état des serrures.
- Informez vos voisins en cas d'absence prolongée, donnez-leur vos coordonnées pour être joint.
- Renvoyer les appels téléphoniques.
- N'annoncez pas vos dates de départ en vacances sur vos pages de réseaux sociaux, sur Internet.



Police municipale (en mairie)
2, rue Pasteur
77240 Vert-Saint-Denis
Tél. : 01 64 10 59 03

Le bureau est ouvert au public du lundi au vendredi de 9 heures à 12 heures et de 14 heures à 17 heures.
Site Internet: www.vert-saint-denis.fr

Plan canicule

Personnes fragiles ou isolées, pensez à vous faire recenser

Même si le climat actuel nous fait douter de l'arrivée de fortes chaleurs, le Centre communal d'action sociale se doit de recenser les personnes fragiles ou isolées de la commune afin de pouvoir les contacter cet été.

Vous êtes ou vous connaissez une personne âgée et/ou handicapée ? Si ce n'est déjà fait, laissez vos/ses coordonnées au 01 64 10 59 25 ou par courriel à social@vert-saint-denis.fr

NUMÉROS UTILES :

CANICULE INFO SERVICE : 0 800 06 66 66

POMPIERS : 18

SAMU : 15



Sécurité routière et prévention dans les écoles

La police municipale est intervenue dans les écoles de la commune pour des actions de prévention auprès des élèves sur les règles de sécurité routière



Jeudi 27 mai, devant la salle du conseil municipal, les élèves de CM2 de l'école Jean-Rostand présentent fièrement leur permis cycliste. À leurs côtés, les deux agents de police municipale, les deux bénévoles de Maif-prévention et les élus, Jean-Marc Mellière, maire-adjoint aux Travaux, Cadre de vie et Sécurité routière et Maria Boisanté, maire-adjointe à la Vie de l'enfant, ainsi que Hélène Deman, conseillère municipale.

Le lundi 7 mars, les agents de la police municipale ont commencé des actions de prévention routière avec les classes de CM2 de toutes les écoles, en partenariat avec la société d'assurance MAIF, située rue des Aulnes. La MAIF a fourni les supports pédagogiques, ainsi que les permis cycliste vierges, des livrets, le code du jeune cycliste et la fiche d'évaluation. Deux cours théoriques ont été donnés aux classes de CM2 de chaque école (le lundi et le vendredi), les deux premières séquences ayant été faites par les professeurs des classes de CM2.

Partenariat avec MAIF-Prévention

Les cours ont été dispensés à l'aide d'une vidéo et d'un programme pédagogique fourni par la MAIF, agrémenté de plusieurs objets en guise d'exemple. Seule la partie pratique n'a pas pu être faite, au vu du nombre important d'élèves et au regard des missions de police qu'il fallait continuer d'assurer. Mais, dans l'ensemble, les élèves ont compris le message, ce qui a permis un échange avec le service de la police municipale. En majorité, les cours ont été assurés par les deux agents de surveillance de la voie publique (ASVP) qui poursuivront par la suite ces actions de prévention routière.

Brevet du bon cycliste et permis cycliste

Cent dix élèves ont réussi leur évaluation, sans difficulté. La municipalité avec l'aide des enseignants avait organisé, le vendredi 27 mai, une petite cérémonie de remise des brevets cycliste et des permis cycliste aux élèves de CM2, en présence des différents acteurs de cette action : les élus, Jean-Marc

Mellière, maire-adjoint aux Travaux, Cadre de vie et Sécurité routière, Maria Boisanté, maire-adjointe à la Vie de l'enfant, ainsi que Hélène Deman, conseillère municipale, le service scolaire, la police municipale, les professeurs des écoles, et les représentants de la MAIF-prévention. Dans certaines écoles, comme Louise-Michel et Freinet, les CM1 ont aussi participé aux interventions car ils font partie d'une classe à double niveau. Et un diplôme nominatif a également été remis aux élèves de CM1 qui ont réussi l'évaluation. Une belle action de prévention avant l'entrée au collège pour sensibiliser les enfants aux dangers de la route.



Projection de situation et questions sur la sécurité routière dans la classe de CM2 de Freinet par les agents de la police municipale.

Que se passe-t-il en forêt ?

Le nouveau plan d'aménagement de la forêt de Bréviande*

Les principaux enjeux de la forêt de Bréviande sont environnementaux et économiques. Certaines parties de la forêt sont classées au titre de la protection des paysages. La forêt joue un rôle dans la préservation de la ressource en eau potable (infiltration et captage). La flore et la faune y sont très riches. La forêt de Bréviande est un maillon indispensable de la ceinture verte autour de Melun. La forêt de Bréviande est essentiellement feuillue (essentiellement des chênes pour plus de 50 %, des châtaigniers, des bouleaux, des charmes et des trembles). Son exploitation forestière est indispensable à sa durabilité et son renouvellement permanent.

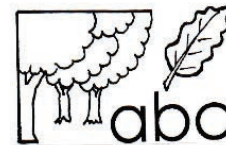
Les grandes décisions de l'aménagement

L'installation d'un parcellaire puis de cloisonnements d'exploitation sont des préalables indispensables à la mise en œuvre d'une gestion sylvicole de qualité, ordonnée et bien localisée, respectueuse des arbres et des sols. Afin de minimiser la surface circulée dans une parcelle, la circulation des engins d'exploitation doit être cantonnée sur un réseau de cloisonnements d'exploitation (larges de 4 m, parallèles entre eux, espacés de 18 m d'axe en axe). Finies les grandes coupes à blanc qui défigurent le paysage. Toute la surface en sylviculture sera traitée en futaie irrégulière (coupe jardinatoire). Ce mode de traitement cherche à faire cohabiter durablement des arbres de diverses dimensions, d'essences et d'âges variés tout en assurant la pérennité du

peuplement par son renouvellement constant dans un écosystème stable. Il garantit la continuité du couvert arboré et la préservation des paysages (amélioration de l'état sanitaire, récolte des bois ayant atteint le diamètre d'exploitabilité, amélioration des bois en croissance, régénération du peuplement).

La desserte forestière

Elle sera améliorée de manière à la rendre accessibles aux camions. L'amélioration de la desserte contribuera à la réduction des distances de débardage, préservation de l'état des pistes, stockage de bois facilité. La remise en état des chemins et des dessertes est réalisée après les travaux en fonction des conditions climatiques (notamment l'humidité des sols).



* Un communiqué de l'association des Bois du Canton (1, rue d'Ormesson, à Vert-Saint-Denis), en partenariat avec l'Agence des espaces verts.

Site : <http://www.aev-iledefrance.fr/>

La gestion différenciée

Une nouvelle approche de la gestion des espaces verts de la commune

Il n'est pas rare que les services techniques reçoivent des appels téléphoniques leur précisant que la tonte de la pelouse n'est faite qu'à moitié ou pas du tout... Aussi depuis quelque temps de nouveaux panneaux fleurissent à certains endroits expliquant que tout cela n'est pas un oubli. Et oui, la commune applique la gestion différenciée. Vous pouvez alors apercevoir, en plus des espaces verts habituels, des zones de tonte différenciée, ou bien des plantations de vivaces indigènes. En gestion différenciée, on choisit des endroits où l'on favorise la biodiversité, par exemple en ne coupant l'herbe qu'une ou deux fois par an, en plantant des espèces adaptées aux conditions locales, plutôt que des espèces horticoles qui nécessitent plus d'eau et de soins. On fait appel aux pratiques traditionnelles plutôt qu'aux pesticides pour soigner les plantes. À l'échelle de la commune, ce mode de gestion permet de diversifier les types d'espaces verts, de favoriser la biodiversité et de réduire l'utilisation de produits chimiques. Plus en phase avec les aspirations actuelles, la commune fait le pari d'une gestion plus respectueuse de l'environnement sans perte de qualité.



Une journée à Louis-Pasteur

Petit coup de projecteur sur l'accueil à Pasteur, avant et après le temps scolaire, géré par du personnel motivé et compétent

Dès 7 heures du matin, deux animateurs sont sur place pour accueillir une dizaine d'enfants. Ils proposent aux enfants un petit déjeuner riche et équilibré. Différents ateliers sont proposés, jeux de société, jeux de construction ou d'imitation, pâtisserie... À 8 h 20, les enfants d'âge élémentaire sont accompagnés dans la cour et les enfants de maternelle dans leurs classes, c'est le moment pour l'animateur de faire l'appel classe après classe, pour connaître les effectifs précis pour le déjeuner. À 11 h 30, les animateurs de la restauration reprennent du service. Ils viennent s'occuper d'une vingtaine d'enfants de maternelle et d'une cinquantaine d'élémentaires.

Une spécificité pour l'école Pasteur

Il n'y a pas de restauration à l'école elle-même. Les enfants mangent donc à l'école Freinet à une dizaine de minutes à pieds. En cas de gros effectifs en élémentaire, les animateurs scindent le groupe en deux avec deux animateurs par groupe. Après le repas, de petites activités sont proposées soit sur l'école Freinet ou Pasteur.

Temps fort dès 15 h 45

Après la classe, à 15 h 45, la journée continue à l'APPS... parfois jusqu'à 19 heures pour certains enfants. On compte entre 20 et 25 enfants chaque soir en élémentaire et une quinzaine d'enfants en maternelle. La préparation du goûter se fait avec les enfants qui le désirent. L'APPS se poursuit avec différentes activités libres ou dirigées selon le choix de chaque enfant.

TAP à Pasteur

Le Temps d'activités périscolaire (TAP) est un temps encadré par les animateurs. À Pasteur, une vingtaine d'enfants de maternelle et une soixantaine d'enfants d'élémentaire y participent gratuitement. Chaque enfant apporte son goûter. L'école dispose de peu de salles, aussi les salles de classes sont utilisées et la salle des anciens, dit salle des Solidarités ainsi que l'annexe en mairie sont mises à disposition. Pour les maternels, le fonctionnement se fait sous formes d'ateliers, jeux, dessin, peinture, construction. Les enfants peuvent ainsi passer d'un atelier à l'autre. Pour les élémentaires, quatre ateliers sont mis en place : bandes-dessinées, jeux sportifs ou jeux de sociétés, jeux de rôle, *fitness and fight*. Ces temps d'activités sont très appréciés des enfants.



L'ÉQUIPE D'ANIMATION



(1) Fanny Roux, (2) Amandine Lefranc (3) Thomas Desmet, (4) Élodie Pereira, (5) Amandine Theulot, (6) Adil Touis, (7) Zobisar Bolabwé, et photo du haut, Amandine Betoubam avec des enfants.

En route pour de nouveaux projets

Après une formation, le conseil municipal des Enfants est passé à l'action

Fraîchement élus en décembre, nos vingt-six nouveaux jeunes conseillers ont suivi une formation en janvier, afin de maîtriser leur futur rôle d'élu. Ensuite, ils se sont impliqués dans diverses actions municipales, notamment pour effectuer le tirage au sort du jury criminel avec le service de l'administration générale. Un acte important réalisé avec sérieux, selon un protocole impliquant chaque enfant. Ils étaient présents encore lors de la commémoration du 18-Juin-1940, où les jeunes ont lu, à cette cérémonie commémorative, le poème *Liberté* de Paul Éluard (retour en images dans le prochain numéro).

Après de nombreux débats et échanges lors de rencontres quotidiennes, le conseil municipal des Enfants, encadré par Anne-Laure Rouxel et Sonia Messaoui, a sélectionné les projets suivants au sein de chaque commission :

Commission solidarité

⇒ Journée portes-ouvertes avec une kermesse pour les habitants de Vert-Saint-Denis. Une entrée = un jouet. Les jouets seront offerts aux hôpitaux pour les enfants malades.

Commission environnement

⇒ Installation de boîtes à mégots dans la ville.
⇒ Faire un jardin partagé, tenu par les habitants de la ville.

Commission culture et loisirs

⇒ Organisation de rencontres autour de jeux d'échecs pour favoriser l'intergénérationnel.
Réalisation de vidéos pour transmettre des informations sur la vie du conseil municipal des Enfants.

Maintenant, les jeunes élus se rencontrent par commission pour avancer au mieux sur l'écriture et la mise en place de leurs projets. La suite est à venir...



Le 27 mai, les enfants du CME, à l'invitation de Maïté Damiane, responsable du service de l'Administration générale de la mairie de Vert-Saint-Denis, se sont retrouvés dans la salle du conseil municipal pour effectuer le tirage au sort du jury criminel à partir des listes électorales. Un jury composé de citoyens siégeant aux côtés de juges professionnels. Ils étaient encadrés par Robert Lebrun adjoint au maire, Hélène Deman, conseillère municipale, et les animatrices du CME, Anne-Laure Rouxel et Sonia Messaoui.

La liste des 26 élus du CME

École Élise-et-Célestin-Freinet

Jean Baptiste Antoine Calista, Ghezzal Safia, Turbeaux Marwane, Hamelet Julien, Thomassin Clémence, Turbeaux Zakaria, Storch Agathe, Storch Noé, Souryavongsay Louann.

École Louise-Michel

Smolkowicz Ambre, Jesson Margot, Essalki Salma, Mohammad Harris Khan, Baraille Olivier, Machy Mathilde.

École Louis-Pasteur

Guimet Charles, Sabino Alyssa, Negraud Adenais, Garnier Jérémy, Robert Petit Jean Eoghan.

École Jean-Rostand

Mayaki Alicia, Lemaire Iris, Legron Elisa, Deska Sacha, Bouhier Lucie, Gergereau Léa.



Ouverture de la rue de la Folle-Avoine

Le premier programme de logements sur le quartier de Balory a été inauguré, le 10 juin, et les premiers occupants sont arrivés le 15 juin



À gauche sur la photo, l'architecte Raphaël Gabrion explique le projet d'urbanisation de cette résidence de 52 logements sociaux, première tranche de l'éco-quartier du Balory.



Lors de l'inauguration (voir aussi photo de couverture) le maire était entouré, parmi d'autres, de Rachid Benyachou, maire-adjoint à l'Habitat et à l'Urbanisme, Sandrine Espiau, directrice générale de la Résidence urbaine de France, Alain-Michel Ngouoto, sous-préfet chargé de la politique de la ville, Yves Laffoucrière, directeur général du groupe 3F, Aude Debreil, directrice générale de l'EPA Sénart, et Gilles Battail, maire de Dammarie-lès-Lys et conseiller régional d'Île-de-France.

Depuis le 15 juin, les nouveaux habitants sont installés dans la première opération de logements, rue de la Folle-Avoine, dans le nouveau quartier Balory. Ce lot est constitué de logements sociaux (52 appartements dans différents corps de bâtiments répondant à la norme RT 2012 -10 %). Un deuxième lot sera occupé au 4^e trimestre 2016. Il est constitué de logements en accession à la propriété composés de 29 appartements répondant à la norme RT 2012 et de 17 maisons à énergie positive (première convention signée en Île-de-France avec EDF Énergie Nouvelle). Ces maisons consomment moins d'énergie qu'elles n'en produisent. Les logements locatifs sociaux sont contingentés, la commune, la préfecture, le 1% patronal, la communauté d'agglomération, le conseil départemental et la région sont les réservataires. La décision d'attribution appartient toujours au bailleur qui est gestionnaire des logements. Pour le programme de 52 logements, il s'agit d'Immobilière 3F et son organisme de gestion la Résidence urbaine de France.

Visite du représentant de la préfecture

Ce premier programme de logements sociaux, dans le nouveau quartier Balory, a fait l'objet d'une inauguration le 10 juin, en présence du maire, Éric Bareille et du maire-adjoint à l'Habitat et à l'Urbanisme, Rachid Benyachou. Ils étaient accompagnés de Yves Laffoucrière, directeur général du groupe 3F, d'Aude Debreil, directrice générale de l'EPA Sénart, de Gilles Battail, maire de Dammarie-lès-Lys et conseiller régional d'Île-de-France et d'Alain-Michel Ngouoto, sous-préfet chargé de la politique de la ville. Dans son discours, le représentant de la préfecture s'est réjoui de ce programme et de l'effort communal pour augmenter son pourcentage de logements sociaux. Pour rappel, la loi de Solidarité et de renouvellement urbain (SRU) de décembre 2000 instaure un seuil minimal de 20 %, porté à 25 % dans certains sec-

teurs par la loi du 18 janvier 2013. Les conséquences d'un non-respect des engagements pris par l'État peuvent être une amende en hausse, un droit de préemption transféré aux intercommunalités, et une obligation de prévoir un minimum de 30 % de logements sociaux dans les projets de logements collectifs. Il convenait donc de respecter ces obligations, sans compter que les demandes sont en hausse.

Des demandes de logement en hausse

Actuellement les attributions sont en cours, 34 logements ont déjà été attribués. La commune a pu proposer des candidats sur 11 logements. Pour chaque logement, la loi nous oblige à proposer trois candidats. Nous privilégions les habitants de Vert-Saint-Denis et l'ancienneté de la demande. Aujourd'hui, le service Logement communal recense 389 demandes de logements dont 152 Verdyonisiens. Dès l'année prochaine, il est prévu de livrer vingt-neuf logements sociaux dans le centre bourg, une bonne nouvelle pour tous ceux qui attendent depuis longtemps !

Ils ont dit...

La région est fière d'être intervenue à hauteur de 5 % dans le financement de cette belle réalisation, menée avec concertation et qui offre une résidence aérée. Gilles Battail, maire de Dammarie-lès-Lys et conseiller régional.

Le logement est le pivot de la cohésion sociale. Sous l'impulsion du préfet, Jean-Luc Marx, entre 2014 et 2015 nous avons augmenté de 26 % le nombre de logements sociaux sur le département et ce programme contribue à l'effort. L'État accompagne les communes qui respectent la loi et je tiens à souligner l'effort de Monsieur le maire. Le résultat est là ! Alain-Michel Ngouoto, sous-préfet chargé de la politique de la ville.

Bienvenue sur votre ESPACE FAMILLE

Simplifiez-vous les démarches et réservez à l'année !

Réservation du 1^{er} juillet au 22 août 2016 pour l'année scolaire 2016-2017

Depuis l' Espace famille, à l'aide du code identifiant mentionné sur vos factures, vous pourrez sélectionner, pour l'année scolaire, l'ensemble des activités choisies aux jours qui vous conviennent ou bien renseigner le formulaire papier, unique et annuel joint à la facture de mai, et le renvoyer en mairie dûment complété au service de la régie centrale ou le déposer dans la boîte aux lettres de l'Hôtel de ville.

L'Espace famille facilite les démarches 7/7 jours, 24/24 heures depuis n'importe quel ordinateur.

Réserver, annuler ou modifier, jusqu'à 7 jours avant la date prévue de l'activité.

Vous pouvez également régler vos factures en ligne <http://www.espace-famille.net/vert-saint-denis>

Dernière mise à jour le 09/06/2016

Espace Famille services en ligne des activités de l'enfance et de la petite enfance

Accueil Infos pratiques Aide en ligne

Accueil

Accueil

Rendez-vous sur votre Espace Famille pour réserver 7 jours/7 et 24 h/24 !

Accéder à votre espace

⇒ Code famille :

⇒ Mot de passe :

Connectez-vous

⇒ Vous avez oublié votre mot de passe

→ **MODIFICATIONS OU ANNULATION DE RESERVATIONS**
Si vous souhaitez modifier vos réservations par mail : regie@vert-saint-denis.fr

par téléphone : Carole Poillot au 01 64 10 59 01

ou en vous connectant à votre espace personnel avec votre code famille et votre mot de passe

À PARTIR DU 19 SEPTEMBRE 2016, LES JOURS DE TAP, DE 15 H 45 À 17 H 15, PAR ÉCOLE SE RÉPARTISSENT AINSI :

LUNDI : GROUPE SCOLAIRE LOUIS-PASTEUR

MARDI : GROUPE SCOLAIRE ÉLISE-ET-CÉLESTIN-FREINET

JEUDI : GROUPE SCOLAIRE JEAN-ROSTAND

VENDREDI : GROUPE SCOLAIRE LOUISE-MICHEL

L'ÉTUDE COMMENCERA À PARTIR DU LUNDI 5 SEPTEMBRE 2016 ET PRENDRA FIN LE 30 JUIN 2017

Lire

Durant cette fin d'année scolaire, la bibliothèque a mis en lumière la littérature brésilienne. Partez à la découverte de deux auteurs :

La Couturière

de Frances De Pontes Peebles, édition Flammarion

Le Brésil des années 1930 est en pleine période de mutations politiques, économiques, etc. Emilia et Luzia, deux sœurs orphelines, vivent de leur travail de couturière dans leur petit village. Un jour, Luzia est enlevée par des bandits. Dotée d'un léger handicap, cet évènement est peut être un moyen d'échapper à son destin de vieille fille. Emilia, quant à elle, rêve de s'élever socialement et nourrit toujours l'espoir que Luzia ait survécu. Cette belle fresque historique est dense sans être ennuyeuse et amène le lecteur à suivre la vie de ces deux jeunes filles.

Jours parfaits

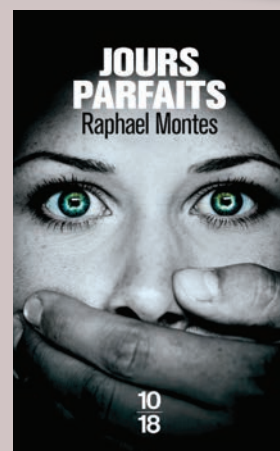
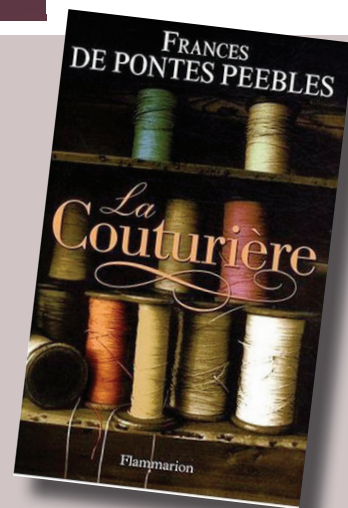
de Raphael Montes, Collection poche 10/18

Téo, le narrateur, ne se sent pas différent des autres, même s'il voit bien qu'il a un peu de mal à se comporter normalement en société ou à ressentir et exprimer des sentiments. Il a pour seule amie Gertrudes... un cadavre utilisé pour la dissection ! Lors d'une soirée étudiante, Téo rencontre Clarice. C'est décidé Clarice est faite pour lui ! Et elle va finir par s'en apercevoir, car Téo se met à la suivre... Jusqu'au jour où il décide de lui déclarer sa flamme et là tout bascule. Clarice n'a pas les mêmes sentiments mais Téo ne veut rien entendre... Elle s'énerve, il la frappe... Clarice est inconsciente. Que faire ? Comme Clarice s'apprêtait à partir en voyage, Téo a trouvé la solution : elle partira bien, mais avec lui. Et pour la faire sortir discrètement de la maison, il l'enferme dans une valise... Une ambiance angoissante et oppressante digne d'un bon thriller.

Ces livres sont disponibles à la bibliothèque (11, place Condorcet) - inscription et prêt gratuits.

Renseignements au 01 64 10 83 95 ou bibliotheque@vert-saint-denis.fr

Catalogue en ligne : <http://bibliotheque.vert-saint-denis.fr>



Jouer

Tous ces jeux peuvent être empruntés ou utilisés à la ludothèque (9, place Condorcet), inscription et prêt gratuits.

Renseignements au 01 60 63 65 76 ou ludothèque@vert-saint-denis.fr

STATUES

Posez, devinez, riez !

Auteur : Sébastien Décad.

Illustré par : Stéphane Escapa.

Édité par : Cocktail Games.

Jeu pour 4 à 14 joueurs.

À partir de 10 ans.



Saurez vous mimer sans bouger ? Tu t'es vu en statue ? Avec un mode de jeu en équipe pour jouer jusqu'à 14 joueurs ! Un joueur prend le rôle du visiteur et sort de la pièce. On tire une carte thèmes : cirque, monuments, monstres..., et chacun des autres joueurs prend la pose. Lion ! Jongleur ! Magicien ! Puis on annonce le thème au visiteur et il dispose du temps du sablier pour retrouver les statues représentées par les joueurs. Avec Statues jouez à tour de rôle la statue et le visiteur. Laissez faire votre imagination et remportez un maximum de points ! La pose s'impose. Alors souriez, vous êtes figés !



CAP SUR HABANABI

Auteur : Gerhard Piaszkowy

Édité par : Haba

Jeu pour : 2 à 4 joueurs

À partir de : 6 ans et plus

Un turbulent jeu de dés avec une règle simple pour vite vivre la grande aventure, amusement garanti pour toute la famille. Dans les parages de l'île au volcan, un bateau chargé d'or repose au fond de l'eau. Amenées par les vagues, des pièces d'or viennent s'échouer sur des îles, mais personne n'ose s'aventurer près du triangle des Bermudes où disparaissent les bateaux. Seul le courageux pilote Pite tente sa chance. Quel copilote est prêt à accompagner Pit au cours de sa chasse au trésor ? En ayant de la chance aux dés et en prenant juste ce qu'il faut de risques, il sera possible de récupérer le plus possible de pièces d'or.

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

- Jade Poli, le 4 mars.
- Apolline Delabroye, le 10 mars.
- Arthur Robin, le 14 mars.
- Nino Fuentes, le 24 mars.
- Luna Alcalde, le 5 avril.
- Callie Privat, le 16 avril.
- Chloé Storch, le 17 avril.
- Janis Ruiz, le 19 avril.
- Adèle Previtali Vergnaud, le 22 avril.
- Baptise Dupuis, le 29 avril.
- Emma Lacoste, le 30 mars.
- Camille Covy, le 30 mai.

MARIAGES

- Bruce Dussouchaut et Maria de Lourdes Serra Martins, le 21 mai.

DÉCÈS

- Patrick Houël, le 27 février.
- Henri Laffon, le 8 mars.
- Guillaume Cochetoux, le 9 mars.
- Pierre Malemba, le 13 mars.
- Jean-Claude Féder, le 16 mars.
- Marie-Christine Leroy, le 16 mars.
- Fernand Couty, le 21 mars.
- Eric Madeva, le 22 mars.
- Henri Médard, le 23 mars.
- Claude Guillou, le 24 mars.
- Maurice Blois, le 18 avril.
- Marc Meyer, le 20 avril.
- Lucette Maillet, veuve Fréminet, le 14 mai.
- Danielle Juret, épouse Billot, le 15 mai.

BATTERIE FANFARE

DE SÉNART

Ouverture d'une nouvelle classe de musique

Dès la rentrée, l'école de musique de la Batterie-Fanfara de Sénart ouvre une classe pour enfants. L'inscription est gratuite, mais attention les places sont limitées. Une professeure de musique s'occupera de faire découvrir et pratiquer la musique aux enfants aux travers d'apprentissages théoriques et pratiques, seul et en groupe. Cette classe se tiendra le samedi matin de 10 heures à 12 heures à l'école Louise-Michel.

Inscriptions et renseignements par courriel à contact@bfsenart.net ou par téléphone au 06.95.68.22.90.

BIENVENUE

Sérénité - Harmonie - Bien-être

À Sylvia, sophrologue, qui détient une certification professionnelle de sophrologue enregistrée au RNCP. Sylvia Tranchier est installée à Vert-Saint-Denis. Pour la contacter : Tél. : 06 40 55 38 47 ou par courriel: sylvia.sophrologue@gmail.com Site : www.sylvia-sophrologue.fr



COMMUNIQUÉ

CFDT - Retraités

L'union locale des retraités CFDT à Grand Paris Sud-Sénart reprendra son accueil et ses rencontres les 2^e jeudis de chaque mois dès septembre (sauf pour février et avril où ce sera le 4^e et le 3^e jeudi du mois). Nous pourrions être à l'écoute de vos besoins, vous informer et échanger sur des sujets liés aux préoccupations des retraités et leur vie quotidienne, comme la préparation à la retraite, la retraite, la santé, le logement et bien d'autres sujets qui vous questionnent. Nos permanences se dérouleront à la MASA Salvador-Allende, à Savigny-le-Temple, quartier du Plessis-le-Roi, nos jours et horaires d'ouvertures seront de 14 heures à 16 heures : jeudis 8 septembre - 13 octobre - 10 novembre - 8 décembre - 12 janvier - 23 février - 9 mars - 20 avril - 11 mai - 8 juin. Courriel : ulrcfdtsenart@laposte.net Tél. : 06 98 87 22 31

BIENVENUE

Un poil à la patte



Adeline Roulland, nouvellement installée à Pouilly-le-Fort, propose des services de toilettage à domicile pour chiens et chats. Tél : 06 62 61 41 31 Courriel : unpoilalapatte@gmail.com

ANIMATIONS CET ÉTÉ AVEC LIRÉJOUÉ

Tous les mardis de l'été de 15 heures à 18 heures (entrée libre)



Jeux, lectures, ateliers, sports ; des activités proposées par la ludothèque et la bibliothèque.

Rendez-vous :

- vallée de Bailly : 12 juillet, 2 et 23 août,
- place des Aulnes : 19 juillet et 9 août,
- espace vert derrière la Ferme des Arts : 26 juillet, 16 et 30 août.

Lieu de repli en cas de pluie : Ferme des Arts. Venez nombreux et en famille !

21 MAI 2016

Festival des talents amateurs DICI

Samedi 21 mai, l'espace de la MLC accueillait la 1^{re} édition DICI : un festival destiné à valoriser les artistes locaux, organisé par le Syndicat intercommunal de la culture de Cesson et Vert-Saint-Denis (SIC). Avec une scène extérieure et une scène intérieure, les prestations des nombreux artistes (une quinzaine de prestations différentes) se sont alternées toutes les 30 minutes environ. En photos, ci-contre et ci-dessous, le duo musical de jazz-improvisations avec Alexandre Julita au violon et Richard Bonnet à la guitare, le Big Band of Sénart et le groupe de Rock, Interférences, avec des jeunes musiciens talentueux de la MLC.



9 ET 10 AVRIL 2016

TransGratt' fait son cirque

En partenariat avec le SIC et Grand Paris Sud, ce rendez-vous musical annuel de Sénart s'étalait sur deux jours. Le samedi 9 avril, à la Ferme des Arts, avec une prestation du conservatoire de Nandy et de la classe de Mireille Terrashima, puis de l'école de musique de Cesson-Vert-Saint-Denis avec la classe de Gabriel Saggiocco et enfin de l'école de musique de Moissy-Cramayel avec les classes d'Adrien Cottine et Philippe Vanderstichele. La suite se tenait le dimanche 10 avril à 17h30, toujours à la Ferme des Arts, avec le conservatoire de Gabriel-Fauré de Savigny-le-Temple, classe d'Eva Tsin et Iroko Nakayama et la classe de Jean-Christophe Laigle. Puis le conservatoire de Maurice Ohana de Combs-la-ville avec la classe de Solène Kohi. Un beau week-end musical où le talent des musiciens amateurs sénartais est mis en valeur par des jeux de scènes.

La Fête des voisins

Vendredi 27 mai, malgré un temps incertain, la Fête des voisins, s'est déroulée un peu partout à Vert-Saint-Denis, grâce à la sympathique initiative d'habitants et l'aide de la municipalité. Comme de coutume, pour ce cru 2016, joie et bonne humeur ont eu raison de la météo... Voici quelques photos symboliques de ce moment, adressées par les habitants eux-mêmes. Merci à eux !



(1) La Fête des voisins s'agrandit rue des Closeaux. Pour sa deuxième participation, tout le monde, et même plus, était au rendez-vous.

(2) Rue des Écoles, à Pouilly-le-Fort, un rendez-vous traditionnel dans la cour de la Maison d'école.

(3) et (4) Rue Dorigny, c'était Barbecue....

COLLÈGE JEAN-VILAR

Course contre la faim

La Course contre la faim, course caritative au profit de l'ONG Action contre la faim, dont la première édition 2015 a connu un immense succès, s'est déroulée pour cette deuxième édition le vendredi 20 mai. En raison du nombre élevé de coureurs, plusieurs départs se sont étalés de 11 h 20 à 16 h 20. Les élèves volontaires concluent un engagement moral où chaque kilomètre parcouru permet de récolter des dons de leurs parrains. Leur distance est ensuite validée par un passeport solidaire. En 2015, 444 enfants avaient couru et avaient récolté plus de 9 000 €. Cette année 432 élèves ont participé, encadrés par cinq professeurs. Ils ont récolté la somme de 7 212 € et parcouru 2 759 km. Un projet qui a mobilisé tout le personnel de l'établissement (pédagogique, intendance et administratifs). Isa Topaloglu, maire-adjoint au Sport et à la Jeunesse s'est félicité de ce bel élan de solidarité de la part de nos jeunes.



FORCE ATHLÉTIQUE MUSCULATION LOISIRS

Aline super championne

À Bethunes, dimanche 5 juin, pour la seconde fois cette saison, Aline Leroy (photo ci-contre) s'octroie le titre de championne de France de développé couché et, cerise sur le gâteau, elle détrône sa rivale et non moins amie Evelyne Herbin en améliorant le record de France de 0,5 kg en réussissant une barre à 75,5 kg. Voilà un superbe clin d'œil au coach Mickael, disparu dernièrement. Sincères félicitations à tous les compétiteurs qui, cette saison encore, ont su mettre la section F.A.M.L. (Force athlétique Musculation loisirs du club omnisports de Cesson/Vert-Saint-Denis) en évidence.



TIR À L'ARC

Vive la reine !

Lors du traditionnel « abat-oiseau », les archers du club de Cesson/Vert-Saint-Denis ont trouvé une reine. En effet dès la troisième flèche, Myriam Dorilleau (photo ci-contre) est devenue reine de la compagnie d'Arc en abattant l'oiseau de plâtre placé sur une flèche, à 50 m.

JUDO CLUB

Tournoi annuel

Dimanche 15 mai, le club de judo de Cesson/Vert-Saint-Denis organisait, au gymnase Sonia-Delaunay de Cesson, sa traditionnelle animation annuelle. Destinée aux enfants nés de 2010 à 2006, ce sont près de 350 enfants qui se sont affrontés de 9 heures à 18 heures sur les tatamis installés dès l'aube par le professeur Éric Chauvin et les jeunes du club. Les clubs de Voisenon, Savigny-le-Temple, Rubelles, Le Mée, Dammarie-lès-Lys, Montereau, Ozoir-la-Ferrière, Chevry-Cossigny, Grisy-Suisne avaient répondu présents à l'invitation. Au programme, plusieurs combats pour chaque participant, dans une ambiance très éducative et amicale, arbitrés par les jeunes compétiteurs minimes, cadets et juniors du club, les benjamins étant mobilisés aux tables de marque et aux chronomètres. Une médaille, une part de gâteau (confectionné par les mamans des enfants du club) et une boisson pour chaque petit combattant en récompense ! Une bonne journée donc, tout le monde repartant satisfait et avec le sourire. Comme tous les ans, la réussite de cette journée est due à la mobilisation et à l'énergie de tous les acteurs du club, sous la houlette du professeur du club Éric Chauvin, véritable chef d'orchestre de cet événement. Un grand merci à tous ceux qui ont permis que cette journée soit une réussite : teneurs de tables, arbitres, parents pour les gâteaux, le rangement de la salle et la tenue de la buvette, clubs participants. Merci également à Campanile Vert-Saint-Denis et DSM Plomberie pour leur soutien tout au long de la saison.



ESCV FOOTBALL

Tournois de mai

L'ESCV (l'entente sportive de Cesson/Vert-Saint-Denis) organisait, au stade Maurice-Creuset de Cesson, deux tournois interclubs de football le 5 mai en U10/U11, joueurs nés en 2006 et 2005 et le tournoi du 16 mai U8/U9, joueurs nés en 2008 et 2007. Soixante-quatre équipes sur les deux tournois se sont rencontrées, soit environ six cents enfants de la région parisienne. Beaucoup de bénévoles du club, éducateurs et parents se sont investis pour le bon déroulement de ces journées. Le club remercie également tous les partenaires : les sponsors, le département, les deux communes et les clubs pour leur participation à ces événements. Un grand merci aux membres du bureau et à Quentin particulièrement (responsable et éducateur en U9) pour avoir organisé ces deux tournois. On vous dit à l'année prochaine...



Tournoi du 5 mai en U10/U11.



Tournoi du 16 mai en U8/U9.

RÉGULIÈREMENT CRITIQUÉS PAR CERTAINS GROUPES MINORITAIRES, IL NOUS SEMBLE IMPORTANT DE RÉTABLIR QUELQUES VÉRITÉS.

Certains agitent en permanence le chiffon rouge, arguant que les charges de fonctionnement et de personnel sont bien trop élevées à Vert-Saint-Denis. Ils feignent d'ignorer la réalité du terrain, nos kilomètres de voirie et nos hectares d'espaces verts bien plus importants que dans d'autres communes. Ils oublient aussi le fort niveau de services offert aux Verdionysiens, comparable à celui de communes de strates supérieures. Ne nous trompons pas, l'endettement de la commune est relativement faible. Les charges sont maîtrisées et le personnel est stable depuis des années, malgré les baisses importantes de dotation qui imposent malheureusement une augmentation d'impôts pour maintenir le même niveau de service et d'entretien. D'ailleurs sachez qu'au sein du groupe « Agir autrement », les personnes qui critiquent aujourd'hui, sont celles qui ont géré la commune pendant des années. Elles ont voté les budgets avec les mêmes charges de fonctionnement et soudain elles les jugent trop élevées. Il en est de même pour l'urbanisation. Sachez, là encore, que ce sont les membres du groupe « Agir autrement » qui ont signé nombre de permis de construire, rue Dionet, impasse des Roches, rue de la Ferme, etc. Ils ont voté la ZAC du Balory et en ont validé les principes architecturaux. Rappelez-vous que ces membres, qui ont conduit la liste « Pour nous c'est Vert-Saint-Denis », ont été nommément et vertement critiqués par l'équipe « Agir autrement ». Rappelez-vous que contre toute attente, malgré leurs oppositions frontales sur l'urbanisme, ces deux listes ont fusionné entre les deux tours des élections municipales, leurrant ainsi la population. Aujourd'hui, ensemble, ils voudraient vous faire croire à leur virginité sur le sujet et renient leurs responsabilités passées. Contrairement à ce groupe nous assumons nos responsabilités et nos choix publiquement sans détour et en toute transparence. Nous vous souhaitons un bel été ensoleillé...

Le groupe majoritaire Unis pour Vert-Saint-Denis



QUEL TITRE DE TRANSPORT POUR MON ENFANT ?

LA TARIFICATION DES TRANSPORTS SCOLAIRES DÉPARTEMENTAUX CHANGE À LA RENTRÉE 2016



CARTE SCOL'R



En cas de doute sur le type de ligne emprunté par mon enfant, je contacte le transporteur dont le nom figure sur l'abus

CARTE IMAGINE R



Voici les principales modalités indiquées sur l'affiche ci-contre. Pour tout renseignement complémentaire : bureauoffrescolaire@departement77.fr ou 01 64 14 77 77

QUEL TARIF ?

(à partir de l'année scolaire 2016-2017)

	Montants TTC payables en 3 fois
Primaires hors RPI* ou assimilé**	100 €
Primaires RPI* ou assimilé**	50 €
Collégiens	100 €
Lycéens	150 €



Pour tous les élèves de la maternelle au collège, une aide départementale forfaitaire de 150 € est déduite automatiquement du tarif fixé par le STIF.

Les élèves qui fréquentent un établissement d'un RPI* ou assimilé** bénéficient d'une aide supplémentaire qui ramène le coût annuel de la carte à 50 €.

*Regroupement pédagogique intercommunal **commune fusionnée ou dont l'école a été fermée

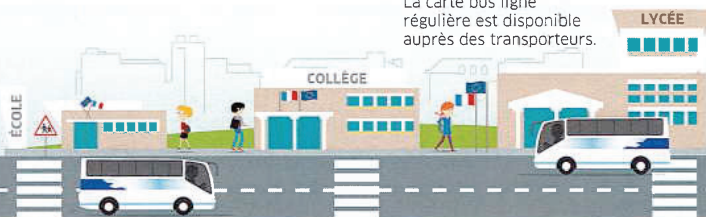
COMMENT S'INSCRIRE ?

À partir du 13 juin 2016

- par courrier en renvoyant le formulaire téléchargeable sur seine-et-marne.fr
- en ligne sur seine-et-marne.fr

- en gare ou auprès des transporteurs
- en ligne sur imagine-r.com

La carte bus ligne régulière est disponible auprès des transporteurs.



Site Internet : seine-et-marne.fr, rubrique cadre de vie et transports.

LA SÉCURITÉ UN DROIT POUR TOUS ET UN DEVOIR NEGLIGÉ PAR NOTRE MAIRE

La sécurité et la tranquillité publique sont de la compétence du Maire pour le traitement et la prévention des incivilités. Cette compétence fait l'objet d'une demande croissante de la part de nos administrés. Et pour cause... On ne compte plus le nombre de pavillons cambriolés, d'escrocs s'introduisant chez les habitants sous des prétextes divers pour les spolier, d'exactions au centre commercial du Bois Vert...

Récemment, un véhicule de ce même centre a été incendié et au même moment, les voitures d'une dizaine de résidents des rues de la Pie d'Anjou, Pierre Décollée et Lorient ont eu leurs pneus de crevés ! Dernièrement, des individus consommaient bière et cigarettes au cimetière, assis sur un monument ! Où est le respect dans ce comportement inadmissible ? Et ce Verdyonisien qui à plusieurs reprises se fait harceler, agresser parce qu'il occupe une place de stationnement libre, devant son domicile, qui ne convient pas à son voisin. « La lutte contre l'insécurité c'est aussi la médiation et la solidarité entre voisins. Nous consoliderons les actions et les moyens de la médiation ». Voilà ce que préconisait M. Bareille lors de la campagne municipale de 2014... C'était avant les élections !

La sécurité est un choix politique. Vert-Saint-Denis compte 2 policiers municipaux et 2 ASVP (agents de surveillance de la voie publique), Cesson, 7 policiers (bientôt un 8^e), 5 agents de surveillance des points écoles, une équipe canine...

La sécurité est un droit, une perception qui conditionne notre « vivre ensemble ». Elle dépasse les clivages gauche – droite. À l'heure où les municipalités sont vidées de toutes leurs compétences pour approvisionner des super intercommunalités, il reste une responsabilité pour les Maires qui ne se partage pas, celle, justement de la sécurité.

Groupe municipal Ensemble pour Agir Autrement

GUILCHER Catherine – DIGOL-N'DOZANGUE Stéphane – GAUDOT Françoise – LAMBERT Patricia – DUMOULIN Jérôme

LA POLITIQUE DU FAIT ACCOMPLI CONTINUE : CONSTRUCTION D'UN IMMEUBLE DE 30 HLM FACE À L'ÉGLISE SANS CONCERTATION !

Outre une très mauvaise gestion financière, et l'absence de vision, l'une des caractéristiques des élus socialistes de Vert-Saint-Denis est de pratiquer la politique du fait accompli. Dernier exemple, la construction d'un immeuble de 30 HLM face à l'église, sans concertation.

Voici les faits : le Maire convoque le 24 mai 2016 pour le 31 mai, par surprise, les conseillers municipaux.

Ordre du jour : « Restructuration et aménagement du centre médical Dionet et de la pharmacie Pasteur ». Il apparaît que le projet n'est pas un simple réaménagement du centre médical, mais une opération immobilière dont la municipalité n'avait jamais parlé. Davantage, le montage juridique et financier est achevé, la signature étant prévue devant notaire en juin 2016 !

Le fait accompli total ! Les maisons anciennes seront abattues et l'immeuble, en face de l'Église, longeant la rue Pasteur et la rue des Roches, très dense, de deux niveaux, plus combles, comprendra 30 logements HLM, le centre médical et la pharmacie. Il n'y aura que 30 et insuffisantes places de parking. Est-il normal qu'il n'y ait aucune concertation sur un tel projet, d'autant plus que l'on voit, comme je l'avais annoncé, les effets destructeurs pour le centre-bourg des récentes constructions rue des Roches et rue de la Ferme, ainsi que celles en cours rue Dionet et rue d'Ormesson ? Qu'on ne vienne pas justifier la construction d'un immeuble de 30 HLM pour le réaménagement d'un centre médical. Le bailleur social va réaliser une nouvelle opération, et les propriétaires du centre et de l'autre maison une belle opération financière. Ils défendent leurs intérêts, rien n'est à leur reprocher. Mais la responsabilité des élus locaux est de défendre intelligemment l'intérêt général. Il y avait d'autres moyens de maintenir ce centre et la pharmacie sans une telle opération immobilière.

Didier EUDE.

Vert-Saint-Denis CAP 2020 Ensemble

RÉPONSE AU TRACT DIFFUSÉ PAR MME GUILCHER ET PAR SON ASSOCIÉ M. DUMOULIN

Un groupe minoritaire de Vert Saint-Denis « Ensemble Pour Agir Autrement » - mais comment ? -, vient encore de s'exprimer dans un tract. Propagande classique d'un groupe dont nous savons comment il s'est si maladroitement formé après son échec cuisant au 1^{er} tour des dernières élections municipales. Tract agressif, creux et partial, sans intérêt pour l'avenir de la commune. Surtout ne vous trompez pas sur les intentions cachées. Car ce groupe oublie de vous dire que la baisse des dotations budgétaires de l'État à la commune (600 000 euros de perte pour le budget), que la création imposée du groupe scolaire Balory ainsi que des travaux concernant l'extension du cimetière ont contraint M. le Maire à recourir à une hausse EXCEPTIONNELLE d'impôt pour l'année à venir. Objectivement, le budget est maîtrisé et ce groupe le sait très bien. Les dépenses de fonctionnement sont en baisse, l'effectif des agents communaux est stable. Quant à la construction de la ZAC du Balory, si l'esthétique des habitations déplaît, c'est l'affaire des promoteurs et non celle de M. le Maire. Par ailleurs, les commissions de travail étudient bien évidemment la nouvelle configuration de la circulation routière, l'accueil des collégiens et lycéens dans les établissements locaux, etc., etc., mais encore faudrait-il que ce groupe puisse au moins participer efficacement aux commissions de travail, en termes de propositions. Rien non plus de ce côté, car depuis le début de cette mandature, ce groupe n'intervient que dans la critique systématique, pour se donner l'impression d'exister. Autre constatation, cette volonté délibérée de diaboliser sans jamais reconnaître qu'une réelle action est entreprise pour le bien être des habitants de Vert-Saint-Denis. Alors qui pratique le clivage ? Vous verrez que le prochain tract du groupe « Ensemble pour Agir autrement » - mais comment ? - sera dans le même style. C'est lassant tout de même.

Laurence PAROUTY, Vincent WEILER.
Indépendant divers droite

Avec le centre communal d'action sociale et le service Enfance-Jeunesse

Week-end en famille

les 20 et 21 août 2016

à l'étang de Baye (Morvan)

Baignade
Visite du château de Guedelon
Balade

tarifs : Adulte 20 € - Enfant 8 €



Renseignement et inscription auprès du CCAS : 01 64 10 51 74 (ou 51 72)

Concert d'Opéra-Opérette

Samedi 2 juillet 2016
à 18h, à la Ferme des Arts

60 rue Pasteur à Vert-Saint-Denis

Avec les classes de chant de Nathalie Foucher

Piano : Didier Hu

Œuvres : Mozart, Rossini-Verdi, Bizet, Offenbach

Entrée libre



SIC : 01 64 10 25 55



LA SALAMANDRE FAIT SON CINÉMA

Mercredi 13 juillet 2016 à 22 h 30
Cour intérieure de la Ferme des Arts

Pensez à apporter votre chaise longue !
Service jeunesse
01 64 41 69 20

GRATUIT

60 rue Pasteur 77240
Vert-Saint-Denis



La Salamandre fait son Sport

samedi 2 juillet 2016
de 13h à 19h

Rendez-vous derrière la Ferme des Arts
60 rue Pasteur 77240 Vert-Saint-Denis /



Gratuit
Tout public



Programme

13h - 19h : Début et fin des festivités

14h - 17h : Équitation

14h - 18h : Initiation escalade

14h30 - 17h30 : Asce Handisport

15h - 18h : Stand prévention (ostéopathie)

15h30 - 17h30 : Initiation tir à l'arc

16h - 18h : Initiation cross fit

Contact : Espace jeunesse au 01 64 41 69 20

